



Appel à candidatures pour l'extension
des consignes de tri

et

Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des Emballages ménagers et des
Papiers graphiques

Phase 5

Dossier de candidature : Descriptif du projet

Date d'ouverture de la plateforme de dépôt des dossiers :
Lundi 17 janvier 2022

Date de clôture de l'appel à projets :
Vendredi 25 février 2022 à 16h00

Partie I : Présentation globale du projet

Préambule

A l'intention des futurs candidats, veuillez à bien prendre connaissance du cahier des charges dans le but de remplir votre dossier de candidature en conformité avec ce dernier.

Le présent document constitue une des pièces obligatoires de votre dossier de candidature. Le format est imposé et la **structure non modifiable**.

Ce fichier devra être **renommé** : le nom devra correspondre au N° de Référence Citeo (contrat Emballages ou Papiers) de la Collectivité candidate suivi du N° SIREN de la Structure de collecte adhérente qui candidate et sans espace :

CL026059_200040509.doc.

Sommaire

Partie I : Présentation globale du projet.....	- 5 -
I.1 Présentation du candidat et de son territoire.....	- 6 -
I.2 Présentation du projet.....	- 9 -
I.2.1 Objectifs et enjeux du territoire concerné par le projet	- 9 -
I.2.2 État des lieux et diagnostic.....	- 12 -
I.2.3 Descriptif du projet	- 16 -
I.2.4 Synergie du projet avec les territoires voisins	- 18 -
I.2.5 Plan de communication.....	- 19 -
I.2.6 Descriptif du pilotage et de l'organisation du projet.....	- 24 -
I.2.7 Indicateurs de suivi et évaluation des résultats.....	- 25 -
I.2.8 Planning.....	- 26 -
Partie 2 : La mise en œuvre de l'extension des consignes	- 28 -
L'Extension des consignes de tri	- 29 -
Partie 3 : Présentation du ou des levier(s) d'optimisation de la collecte	- 30 -
Levier n°1 : Amélioration de la desserte sur les zones non ou mal équipées	- 31 -
Levier n°2 : Amélioration de la collecte de proximité	- 32 -
1. Objectifs cibles du levier	- 32 -
2. Dimensionnement, organisation et mise en place des moyens matériels et humains sur la pré-collecte et la collecte.....	- 32 -
3. Communication	- 34 -
Levier n°3 : Développement de nouvelles collectes de proximité.....	- 35 -
Levier n°4 : Ajustement de la fréquence de collecte sélective en porte à porte.....	- 36 -
Levier n°5 : Harmonisation des schémas de collecte	- 37 -
1. Objectifs cibles du levier	- 37 -
2. Dimensionnement, organisation et mise en place des moyens matériels et humains sur la pré-collecte et la collecte, et impact sur l'étape en centre de tri	- 38 -
3. Communication	- 40 -
Levier n°6 : Amélioration du captage des papiers diffus collectés par le SPPGD (Service Public de Prévention et Gestion des Déchets)	- 41 -

Partie I : Présentation globale du projet

I.1 Présentation du candidat et de son territoire

Au 1^{er} janvier 2020, la Communauté des communes du cretois et du pays de Saillans compte 15 communes. Elle a été créée en 2014 avec la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Saillans et de la Communauté de Communes du Crestois et l'adhésion de la Ville de Crest. Elle compte une population DGF de 16763 habitants (2020) sur un territoire de 234 km² situé au cœur de la vallée de la Drôme.

Elle assure la collecte et le transfert des déchets ménagers et du TRI en régie.

La collecte du VERRE est réalisée par un prestataire privé dans le cadre d'un marché de prestation de service en cours jusqu'en fin 2023. La CCCPS envisage, à l'issu de ce marché, de reprendre en régie la collecte du VERRE.

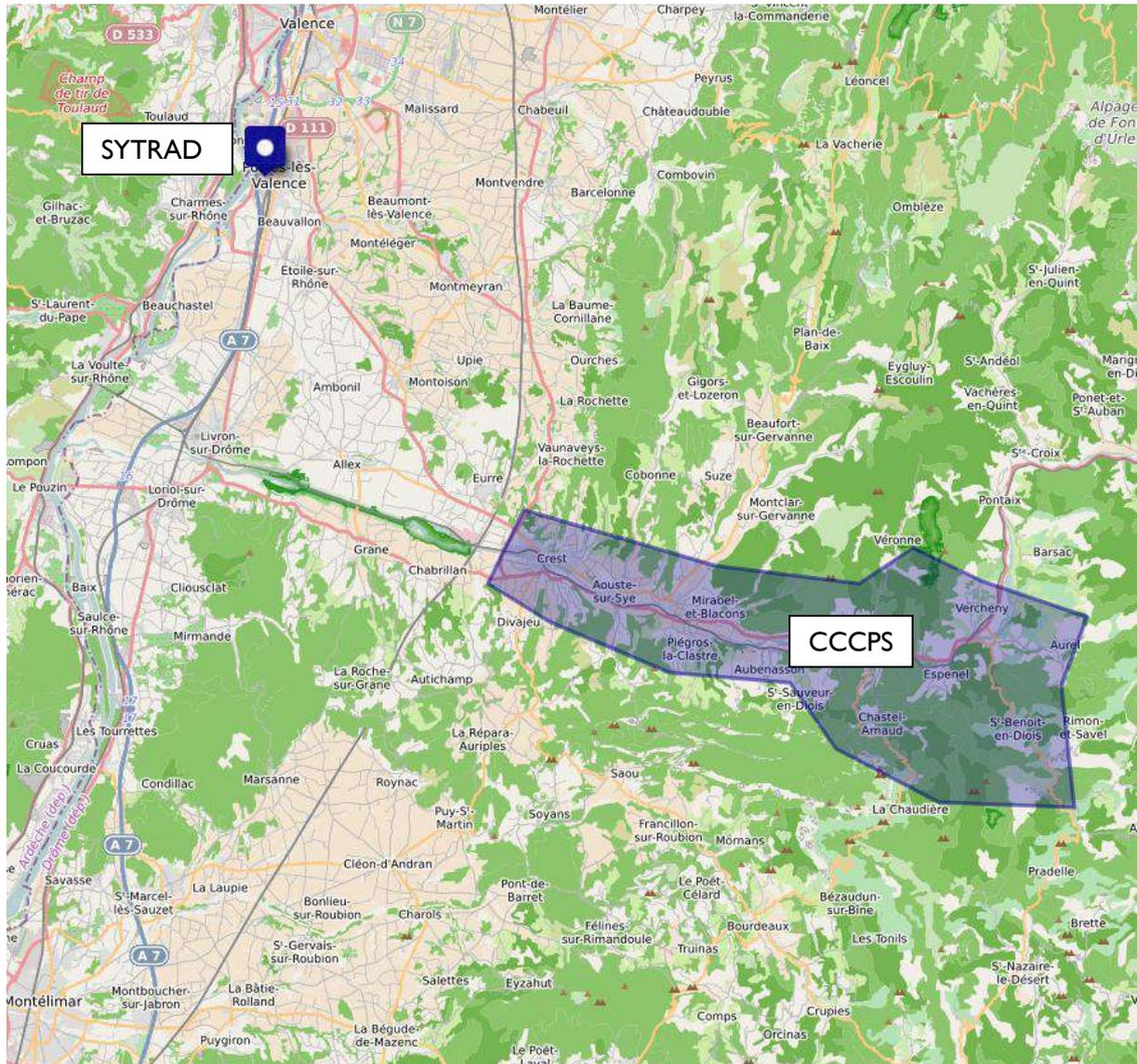
La partie traitement des déchets ménager et tri des flux corps creux et corps plats a été confiée au SYTRAD.



Le territoire de la CCCPS est au cœur de la Vallée de la Drôme entre Valence et Montelimar. Elle est constituée à la fois de communes urbaines (CREST), de bourgs (Aouste, Mirabel, Piégros, Saillans et Vercheny) et de petites communes de montagne (Véronne, Espenel, Aurel, Rimon, St Benoit, St Sauveur, Chastel, Aubenasson et la Chaudière).

Partie I : Présentation globale du projet

Cette hétérogénéité impose un système de collecte varié et adapté à toutes les contraintes du territoire.



Partie I : Présentation globale du projet

Le tableau suivant synthétise la gestion des déchets au sein de la CCCPS :

		<h2 style="text-align: center;">GESTION DECHETS CCCPS 2021</h2>				
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS Cœur de Drôme		Omr	Emballages corps creux	Emballages crops plats	Verre	Déchetterie
Pré- collecte	Crest	Points de regroupement Bacs 660L	PAV Colonnes aériennes	PAV Colonnes aériennes	PAV Colonnes aériennes	3 déchetteries sur le territoire
	Reste CCCPS	PAV Conteneurs semi-enterrés				
Collecte	Crest	En régie avec BOM et rippeur	En régie avec BOM Grue	En régie avec BOM Grue	Prestataire privé (Mineris) via marché de service	Gardiens de déchetteries en régie
	Reste CCCPS	En régie avec BOM Grue				
Transfert	Crest	En régie via BOM	En régie via BOM	En régie via BOM	Prestataire privé (Mineris) via marché de	Prestataire privé par flux via marché de
	Reste CCCPS					
Traitement	Crest	SYTRAD	SYTRAD	SYTRAD	Prestataire privé (OI Manufacturing)	Prestataire privé par flux via marché de
	Reste CCCPS	Etoiles sur Rhône	Portes les Valence	Portes les Valence		

En 2016, la CCCPS s'est engagé dans la suppression des bacs roulants de collecte des ordures ménagères pour mettre en service des points d'apport volontaire.

Sur ce projet ; aujourd'hui 14 communes sont équipées, seule la Ville de CREST (milieu urbain et ville médiévale donc plus complexe à mettre en œuvre) n'est pas encore entièrement équipée de colonnes semi-enterrées ou aériennes pour la collecte des ordures ménagères. Mais cette mise en service est prévue pour le 01-06-2022.

Et afin de profiter de l'effet de levier du changement qui sera opéré, la CCCPS souhaite augmenter son maillage et le nombre de colonnes pour le TRI au sein de son territoire. Le choix a été d'équiper et donc de renforcer tous les PAV de colonnes de tri sélectif.

Parallèlement à ces projets, la CCCPS travaille sur le traitement des déchets organiques à la source par la mise en œuvre de composteurs collectifs depuis 2016. Il est prévu en 2022 la réalisation d'une étude sur l'ensemble du territoire qui définira la stratégie de la CCCPS pour le traitement de ces déchets de manière cohérente en fonction de la diversité des habitats.

I.2 Présentation du projet

I.2.1 Objectifs et enjeux du territoire concerné par le projet

Description globale du projet :

Le projet de la CCCPS est articulé autour de 3 objectifs :

- 1-Rendre plus accessible le Tri
- 2-Simplifier le geste de Tri
- 3-Améliorer la qualité du tri

Afin d'atteindre ces objectifs 6 actions sont envisagées :

1-Suppression bacs CREST – **AMELIORER LA QUALITE DU TRI**

Il est prévu la suppression des bacs à roulettes pour la collecte des OM, remplacement par des colonnes aériennes et enterrés selon les contraintes du site. Ces actions permettront de proposer des matériels de précollecte équivalents pour les OM et le TRI avec l'objectif de diminuer les déchets recyclables dans les OM.

Mise en œuvre systématique d'une colonne de TRI à chaque colonne OM. Sur la Ville de Crest le nombre de PAV équipés en TRI passera de 20 à 73.

La collecte ne se fera qu'au camion grue, plus de ripeurs pour ramasser les bacs, donc optimisation des coûts de collecte.

2-Déploiement des colonnes de TRI - **RENDRE PLUS ACCESSIBLE LE TRI**

Mise en œuvre systématique d'une colonne de TRI à chaque colonne OM.

Sur la Ville de Crest (actuellement sous équipée) le nombre de PAV équipés en TRI passera de 20 à 73. Il est profité de la suppression des bacs à roulette pour revoir l'ensemble du matériel de précollecte, l'organisation des tournées et sa localisation au plus près des habitants.

Sur le reste du territoire de la CCCPS il est prévu la mise en œuvre de colonnes de TRI sur les PAV encore équipés uniquement en OM : Re déploiement de colonnes suite au passage en multimatériaux et rachat de nouvelles colonnes. In fine **déploiement de 20 colonnes de TRI supplémentaires.**

3-Passage à la collecte MULTIMATERIAUX – **SIMPLIFIER LE GESTE DE TRI**

Grâce aux modifications apportées par le SYTRAD au centre de TRI de Portes-lès-Valence, passage à la collecte Multimatériaux. Les objectifs visés sont :

- une nouvelle campagne de communication avec la diffusion du message « ON FACILITE LE GESTE DU TRI »
- une réduction des coûts de collecte par une optimisation des tournées.

4-Mise en œuvre de la collecte dédiée de cartons bruns – **AMELIORER LA QUALITE DU TRI**

Grâce à l'optimisation des tournées avec le passage au Multimatériaux, la CCCPS souhaite implanter environ 20 colonnes dédiées aux cartons sur son territoire pour limiter la présence de ces cartons dans les OM ou le TRI.

5-Harmonisation des déchetteries - **AMELIORER LA QUALITE DU TRI**

Une révision des horaires des déchetteries va être proposée sur les 3 déchetteries du territoire afin d'avoir du lundi matin au samedi soir toujours au moins une déchetterie ouverte. Ceci dans le but d'éviter les dépôts sauvages, mais aussi pour éviter la présence de DEEE, cartons, ferraille, bois ou DIB dans les colonnes de TRI.

6-Refonte de l'affichage sur les PAV – **AMELIORER LA QUALITE DU TRI**

Partie I : Présentation globale du projet

Outre une campagne de communication de grande ampleur sur tout le territoire de la CCCPS, l'ensemble de l'affichage sur les PAV sera revu pour le passage en Multimatériaux, mais aussi la CCCPS souhaite indiquer sur chaque PAV :

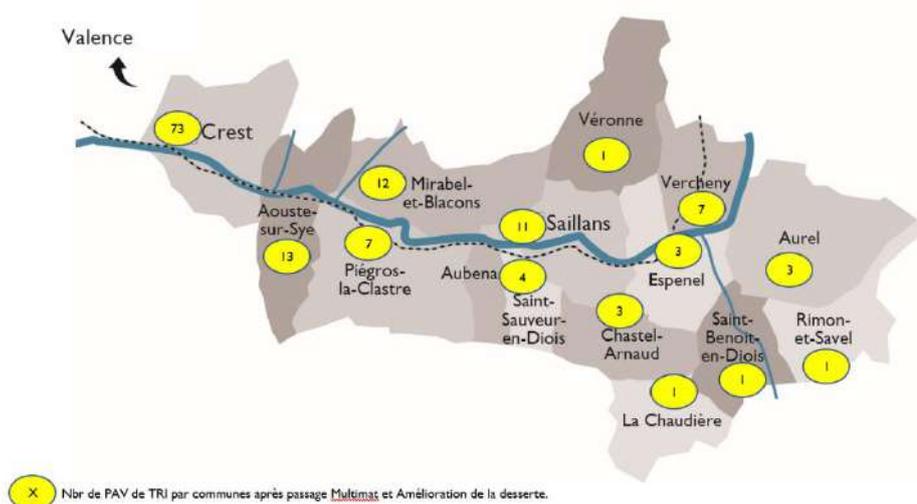
- La localisation et les horaires de la déchetterie la plus proche.
- La localisation des PAV les plus proches en cas de débordement.

Sur le site internet de la CCCPS une carte interactive avec les PAV, leurs flux et les déchetteries sera mise en œuvre pour permettre une meilleure diffusion de l'information aux usagers.

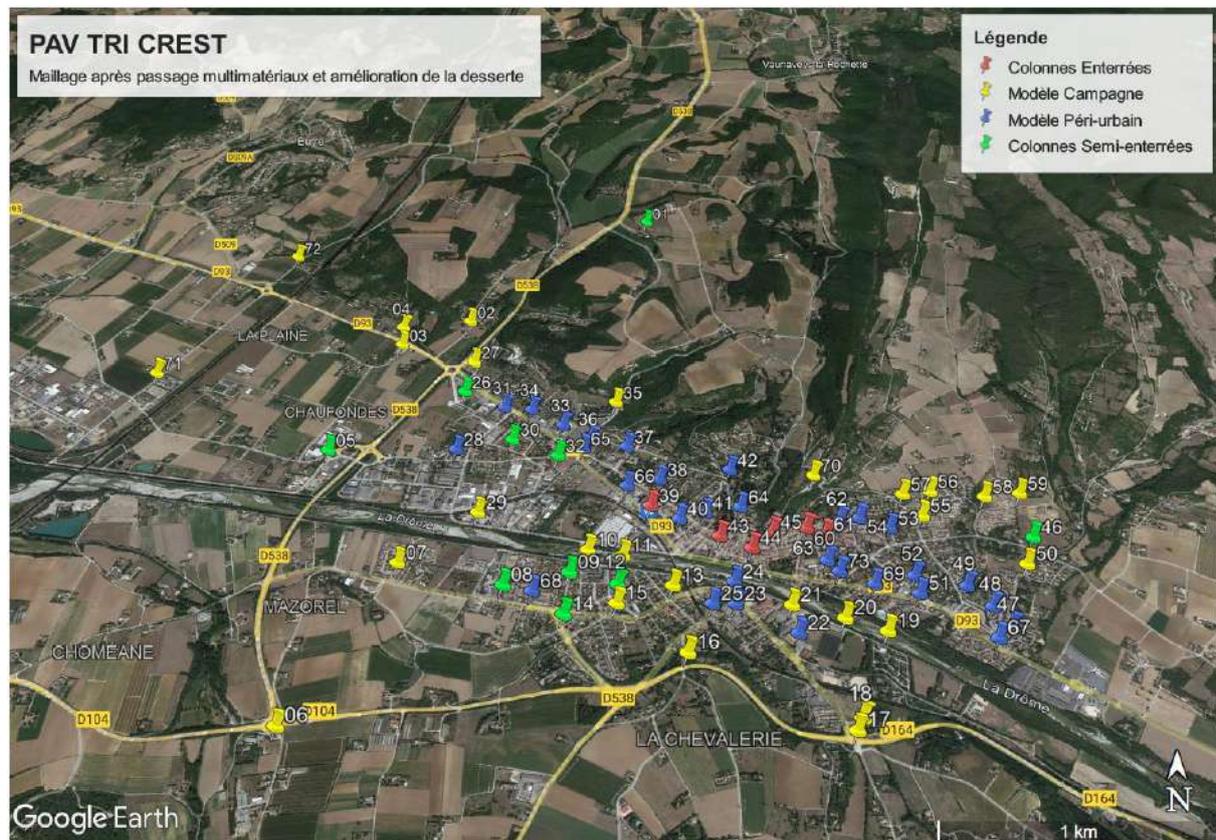
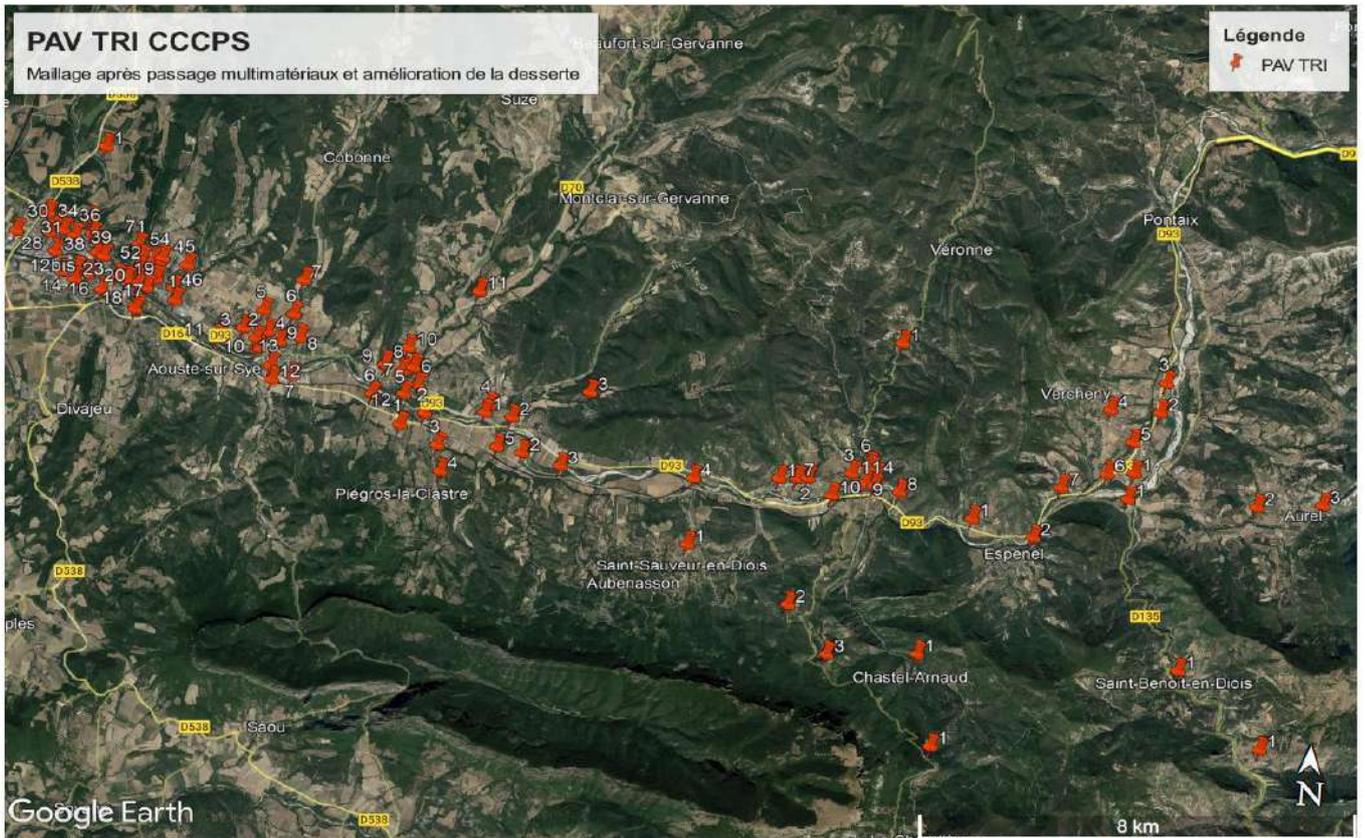
- **Enjeux et Objectifs économiques :** Diminution des tonnages OM, du refus dans le TRI et augmentation des tonnages recyclables : **Réduction de 5% des tonnages OMr (passage de 197kg/hab/an à 180kg/hab/an) et augmentation des tonnage TRI de 33kg/hab/an à 40kg/hab/an**. Le taux de refus sera difficilement comparable avec les ECT et le passage en multimatériaux.

Optimisation des tournées de collecte du TRI par le passage en collecte Multi-matériaux permettant de réduire la durée des tournées. Gains financiers en fonctionnement (Gasoil, Usure des véhicules et Heure de Conduite). **Réduction espérée de 20% cout de fonctionnement des tournées.**

- **Enjeux et Objectifs environnementaux :** Réduction des kilomètres parcourus pour les collectes et donc réduction des émissions de CO2. Augmentation des quantités de déchets triés et recyclés. Diminution des volumes OMr et donc de l'enfouissement. **Augmentation espérée de 15% du volume de TRI récupéré.**
- **Enjeux et Objectifs sur la qualité du service :** Accès au service pour 100% des habitants et prise en compte de l'afflux touristique pendant la période estivale. Plus grande proximité des colonnes de TRI. Association systématique d'une colonne OM et d'une colonne de TRI. Mise en œuvre de la collecte spécifique des cartons bruns.
- **Autres enjeux et objectifs :** Harmoniser la collecte sur l'ensemble du territoire de la CCCPS et en collaboration avec les EPCI voisines pour simplifier le geste de TRI.



Partie I : Présentation globale du projet



I.2.2 État des lieux et diagnostic

- L'état du dispositif en place avant les projets :

L'ensemble du territoire est collecté sur des points d'apport volontaires 4 flux : OM, verre, corps plats et corps creux.

La dotation est d'au moins un point complet par commune ou d'un point pour 200 habitants permanents.

Il est à noter que l'impact touristique est important. Certaines communes voient leur population augmenter fortement en été avec les campings et résidences secondaires. Tous les campings et aires naturelles sont tous équipés d'au moins un point d'apport volontaire complet collecté pendant leurs périodes d'ouverture, et pour certains en 2022 seront équipés d'un composteur collectif.

Les fréquences de collecte varient selon la localisation des points et les saisons. Le parc présenté ci-dessous comprend l'ensemble des points.

Etat du parc en 2021	OMr	Verre	CP	CC
Nombre de colonnes aériennes	87	103	113	118
Nombre de CSE OMr	87			
Nombre de bacs OMr	280			
Volume total disponible (en m3)	967	412	452	472
Volume en l/habitant DGF (16773)	58	24	27	27
Age moyen du parc	5 ans	7 ans	3 ans	4,5 ans
Fréquence haute de collecte	C5/C2	CI	C1/C2	C1/C2
Fréquence basse de collecte	C5/C2	C2/mois	CI	CI

- Les coûts de collecte et de tri des recyclables (à date et leur évolution) :

Evolution des coûts aidés HT/t selon la matrice SDD

Flux en €/T triée	Verre	Corps plats	Corps creux	OM
Coût SDD 2018	50.63€	178.89€	1135.1€	142€
Coût SDD 2019	61.97€	185.43€	1027€	137€

Les changements de méthode de calcul lors du changement d'équipe en 2015 rendent ces chiffres peu exploitables. Nous travaillons à leur recollement.

Nos analyses budgétaires montrent qu'entre 2014 et 2020, du fait de la réforme de conteneurisation et de la réorganisation générale du service qu'elle a permise, que les couts ont baissé grâce à la baisse du tonnage d'OMr, ce qui a permis d'absorber les investissements nécessaires pour la mise en place des CSE et l'augmentation des PAV tri sélectif.

De plus, nous avons pu programmer l'achat d'un second camion à grue semi-automatique adapté à la collecte en centre-ville. A terme des investissements comme la rénovation totale de la déchetterie de Crest pourra être entrepris pour améliorer la qualité d'accueil, la sécurité, l'offre de tri.

Les deux autres déchetteries de notre territoire sont régulièrement entretenues et celle de Saillans a vu des travaux de sécurisation et de signalétique effectué en 2020.

Nous avons 3 déchetteries sur notre territoire pour une population de 16000 habitants Soit 3 fois plus que la préconisation de l'ADEME. Le leitmotiv étant la proximité des habitants a un lieu de tri.

Si les coûts de collecte sélective à la tonne ont augmenté, il faut aussi tenir compte des économies générées avec la baisse de 30% du tonnage ordures ménagères depuis 2014. Les économies générées par le passage à des collectes verticales automatisées (OM et CS), et la captation de certains matériaux en déchetterie avec en conséquence la baisse des OMr, résident aussi dans ce

Partie I : Présentation globale du projet

qu'elles ont permis la reprise en régie et à personnel constant de prestations externalisées auparavant comme le tassage des bennes avant départ de la déchetterie, l'extension sur la déchetterie de Crest du traitement des déchets verts en local avec des agriculteurs (compostage)....

Comme nous avons pu le voir avec les OM, l'apprentissage de l'utilisation des nouveaux outils (BOM compactrice pour la CS, dotations plus importantes...) prend 3 à 4 ans pour arriver à une optimisation des tournées qui est encore en cours.

Des baisses de coûts à la tonne collectée sont ainsi attendues dès cette année avec le déploiement de colonnes de TRI, la suppression des bacs à roulettes sur la commune de Crest et le choix de la collecte en MULTIMATERIAUX.

Le passage en PAV complets a aussi permis des améliorations qualitatives importantes.

Les conditions de travail des agents sont améliorées : stabilisation des horaires, baisse de pénibilité, hausse de technicité (formation) et responsabilisation. Le service aux usagers est amélioré : points effectivement propres, généralisation et rapprochement de l'offre de tri.

Les quantités collectées / recyclées (à date et leur évolution)

Evolution des quantités collectées

Flux PAV Pop/DGF	2016 16112 habitants		2018 16313 habitants		2019 16490 hab		2020 Année COVID 16773 habitants		2021 17000	
	To	kg/hab	To	kg/hab	To	Kg/hab	To	kg/hab	To	kg/hab
VERRE	609	38	674	41	715	43	708	42	796.10	46.47
CORPS PLATS	323	20	392	24	380	23	370	22	398.32	23.42
CORPS CREUX	127	7.9	155	9.5	159	9.6	168	10	177.9	10.46
TOTAL	1059	65	1221	74	1254	76	1246	74	1372.32	80.72

Une fluctuation des quantités collectées est à signaler sur notre territoire, également due aux années touristiques d'affluence, en revanche on voit une augmentation de la collecte du verre de 2016 à 2021 et une hausse également des corps creux. Les corps plats baissant légèrement.

La mise en place de la réforme des PAV (CSE et tous les PAV équipés de tri sélectif) reste à améliorer : Il reste la partie du territoire à forte densité urbaine de nouvelles colonnes doivent être mises en œuvre. Ce renforcement des points de tri sélectif aura comme pour tous les territoires alentours un impact positif sur la collecte dans son ensemble.

Il est prévu le maillage de la Ville de Crest par 73 PAV comprenant à minima une colonne OM et une colonne de TRI.

En 2021 a eu lieu l'Extension des consignes de qui a facilité la compréhension par la population du tri sélectif.

L'année 2021 comme référence pour un changement fort : La projet s'engage dans des projets ambitieux en 2022 avec l'intention d'améliorer fortement le TRI sur son territoire. Les chiffres de 2021 serviront de référence pour constater et analyser ces changements. L'ensemble Corps Creux-Corps plats est de 33.88kg/hab en 2021 : **L'objectif est de dépasser les 40kg/hab en multimatériaux pour l'année 2022.**

La qualité du tri (à date et son évolution)

Partie I : Présentation globale du projet

Sur la base de ces éléments et des caractérisation OMr faites en 2019 sur ces ordures ménagères, la 3CPS a pu évaluer flux par flux la part du stock de matériaux recyclables captée par le tri. Et la captation évolue à la hausse. L'année 2020 n'étant pas encore complète.

Synthèse des caractérisations OMr faites en déc. 2019	Verre	Corps plats	Corps creux	Cartons
Part dans les OMr	2.2%	13.5%	4.41%	0.5%
Sur 3414 t OMr	75	460	150	17
Collecte sélective totale	715	380	168	50
Taux de refus (y/c cartons)	0%	5.8%	44.3%	Faible
Part du gisement captée	90%	45%	47%	95%
Part du potentiel de collecte sélective captée	60.7%			

Les refus CC de la 3CPS sont en partie dus à des imbriqués. Nous recherchons le juste équilibre entre l'optimisation des coûts de collecte par compaction et les pertes de recettes liées aux imbriqués. Nous appliquons pour l'instant le taux de compaction conseillé par l'étude CITEO sur les ECT et attendons de voir les évolutions de taux d'imbriqués à l'issue de l'extension des consignes de tri.

Il faut noter qu'en plus des rénovations de signalétique et une sensibilisation sur l'apport des cartons ondulés en déchetterie et la campagne de communication générale avec les services civiques, **une communication spécifique a été faite en 2021 pour l'extension des consignes de TRI.**

Evolution des taux de refus de CP et CC de la 3CPS au CDT du SYTRAD

Flux	2017	2018	2019	2020
Corps plats	3.89%	5.7%	5.8%	5.9%
Corps creux	35.79%	48.16%	44.3%	56.6%

Les chiffres 2021 ne nous sont pas encore parvenu. On note une forte augmentation du taux de refus en 2020, année COVID, que l'on peut considérer comme conjoncturelle et non structurelle. Par ailleurs la mise en œuvre de l'extension des consignes de Tri en octobre 2021 a fait évoluer le calcul des taux de refus pour les corps creux.

Pour 2022 l'objectif en simplifier encore le geste de Tri est d'améliorer ces taux de refus.

- **L'utilisation du service (présentation / remplissage des bacs, remplissage des conteneurs, dépôts, ...)**

Les fréquences de passage de la collecte sélective varient selon la localisation des points et les saisons de CI à CI/2. Les débordements sont exceptionnels sauf sur la commune de Crest qui n'est pas encore mise à niveau ; la reprise en régie et la mise en place des CSE est une étape importante pour la 3CPS et la régulation des collectes et leur connaissance fait que le service s'améliore.

A. Diagnostic

Le candidat présentera ici le diagnostic qui l'a conduit au projet pour lequel il est candidat aux appels à projets/candidature. Il est souhaitable ici d'évoquer notamment les points suivants :

Partie I : Présentation globale du projet

- **Les points forts sur lesquels s'appuyer**

L'équipe technique a une grosse capacité d'adaptation et une forte motivation, éprouvées à plusieurs reprises depuis le passage en régie sur l'ensemble du territoire et l'ensemble des flux hormis le verre. La compaction est déjà en place, La 3CPS s'est aussi doté depuis peu de moyens de communication comme Facebook et un budget communication pour revisiter le site internet a été alloué. De plus la nouvelle équipe d'élus est sensible à cette thématique et souhaite avancer au plus vite.

Les usagers sont sensibles au tri, en tri-flux historique. Le taux de tri sur la 3CPS est de 60% du gisement avec la répartition suivante :

Flux de collecte sélective	Verre	Corps plats	Corps creux
Part du gisement captée	90%	45%	47%

- **Les marges de progrès technico-économiques constatées**

Les marges de progrès sont encore importantes et sont facilitées avec l'extension des consignes de tri. Sur la Ville de Crest le nombre de colonnes de tri sélectives est à améliorer pour un meilleur maillage.

La suppression des bacs à roulette et l'uniformisation du matériel de collecte entre les OM et le TRI permettra une plus grande captation du TRI.

Les tournées sont assez longues sur l'arrière-pays et certains km peuvent encore être évités en baissant les fréquences sur tout ou partie des parcours, en basse saison notamment et selon une première approche en collectant en tout matériaux.

Une grosse campagne de communication sur tous les leviers (communaux et intercommunaux) est prévue pour 2022.

Des actions conjointes avec les 2 intercommunalités voisines (CCD et CCVD) permet d'avoir un impact plus large sur l'ensemble de la vallée de la Drôme. Expliquer en quoi cela consiste : multimatériaux, uniformité de collecte, déchetterie, prêt de véhicules et matériel.

Expliquer ce qu'est la vallée de la Drôme.

- **Les pistes et leviers d'amélioration envisagés**

Pour 2022 6 pistes sont envisagées :

1. Refonte de la collecte des OM à Crest
2. Renforcement de la présence de colonnes de TRI
3. Passage en collecte multimatériaux
4. Mise en œuvre de la collecte des cartons bruns
5. Faciliter l'accès aux déchetteries
6. Grande campagne de communication

I.2.3 Descriptif du projet

Synthèse du projet par territoire

	Territoire 1	Territoire 2	Territoire 3	Territoire 4	Territoire 5
Nom du territoire	Ensemble du territoire CCCPS				
Population					
↓ Cocher les leviers activés (à cocher pour chacun des territoires) ↓					
Extension des consignes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Levier 1 : Amélioration de la desserte sur zones non équipées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Levier 2 : Amélioration de la collecte de proximité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Levier 3 : Nouvelles collectes de proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Levier 4 : Ajustement de la fréquence de la collecte sélective en porte à porte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Levier 5 : Harmonisation des schémas de collecte	5a. Papier-Carton /Métal-Plastique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5b. Multimatériaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Levier 6 : Collecte des papiers assimilés collectés par le SPPGD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Partie I : Présentation globale du projet

Description globale du projet :

Le projet de la CCCPS est articulé autour de 3 objectifs :

- 1-Rendre plus accessible le Tri
- 2-Simplifier le geste de Tri
- 3-Améliorer la qualité du tri

Afin d'atteindre ces objectifs 6 actions sont envisagées :

1-Suppression bacs CREST – **AMELIORER LA QUALITE DU TRI**

Il est prévu la suppression des bacs à roulettes pour la collecte des OM, remplacement par des colonnes aériennes et enterrés selon les contraintes du site. Ces actions permettront de proposer des matériels de précollecte équivalents pour les OM et le TRI avec l'objectif de diminuer les déchets recyclables dans les OM.

Mise en œuvre systématique d'une colonne de TRI à chaque colonne OM. Sur la Ville de Crest le nombre de PAV équipés en TRI passera de 20 à 73.

La collecte ne se fera qu'au camion grue, plus de ripeurs pour ramasser les bacs, donc optimisation des coûts de collecte.

2-Déploiement des colonnes de TRI - **RENDRE PLUS ACCESSIBLE LE TRI**

Mise en œuvre systématique d'une colonne de TRI à chaque colonne OM.

Sur la Ville de Crest (actuellement sous équipée) le nombre de PAV équipés en TRI passera de 20 à 73. Il est profité de la suppression des bacs à roulette pour revoir l'ensemble du matériel de précollecte, l'organisation des tournées et sa localisation au plus près des habitants.

Sur le reste du territoire de la CCCPS il est prévu la mise en œuvre de colonnes de TRI sur les PAV encore équipés uniquement en OM : Re déploiement de colonnes suite au passage en multimatériaux et rachat de nouvelles colonnes. In fine **déploiement de 20 colonnes de TRI supplémentaires.**

3-Passage à la collecte MULTIMATERIAUX – **SIMPLIFIER LE GESTE DE TRI**

Grâce aux modifications apportées par le SYTRAD au centre de TRI de Portes-lès-Valence, passage à la collecte Multimatériaux. Les objectifs visés sont :

- une nouvelle campagne de communication avec la diffusion du message « ON FACILITE LE GESTE DU TRI »
- une réduction des coûts de collecte par une optimisation des tournées.

4-Mise en œuvre de la collecte dédiée de cartons bruns – **AMELIORER LA QUALITE DU TRI**

Grâce à l'optimisation des tournées avec le passage au Multimatériaux, la CCCPS souhaite implanter environ 20 colonnes dédiées aux cartons sur son territoire pour limiter la présence de ces cartons dans les OM ou le TRI.

5-Harmonisation des déchetteries - **AMELIORER LA QUALITE DU TRI**

Une révision des horaires des déchetteries va être proposée sur les 3 déchetteries du territoire afin d'avoir du lundi matin au samedi soir toujours au moins une déchetterie ouverte. Ceci dans le but d'éviter les dépôts sauvages, mais aussi pour éviter la présence de DEEE, cartons, ferraille, bois ou DIB dans les colonnes de TRI.

6-Refonte de l'affichage sur les PAV – **AMELIORER LA QUALITE DU TRI**

Outre une campagne de communication de grande ampleur sur tout le territoire de la CCCPS, l'ensemble de l'affichage sur les PAV sera revu pour le passage en Multimatériaux, mais aussi la CCCPS souhaite indiquer sur chaque PAV :

- La localisation et les horaires de la déchetterie la plus proche.
- La localisation des PAV les plus proches en cas de débordement.

Sur le site internet de la CCCPS une carte interactive avec les PAV, leurs flux et les déchetteries sera mise en œuvre pour permettre une meilleure diffusion de l'information aux usagers.

I.2.4 Synergie du projet avec les territoires voisins

La CCCPS est située dans la Vallée de la Drôme, enclavée entre la CCVD et la CCD et égale distance de Valence et Montélimar.

Le SYTRAD traite la grande majorité des déchets de la Drôme et de l'Ardèche. Notamment depuis que le SYPP (Chargé du traitement de Déchets de Montélimar) a adhéré au SYTRAD.

En 2021 Valence-Romans-Agglomération (VRA : EPCI majeur du SYTRAD avec plus de 225 000habitants) est passé à la collecte multimatériaux dans cadre de la mesure FREC N°19. L'agglomération Rhône-Crussol (très lié à VRA) a accompagné ce changement et le SYTRAD a donc modernisé son centre de Tri pour répondre à ces nouvelles demandes.

Plusieurs EPCI (CC Royans-Vercors ou le SICTOMSED) sont aussi passé en multimatériaux : **La CCCPS s'inscrit donc dans cette dynamique locale.**

Les mouvements de population entre les différentes EPCI sont fréquent et il semblait cohérent d'avoir une uniformité du service entre ces EPCI.

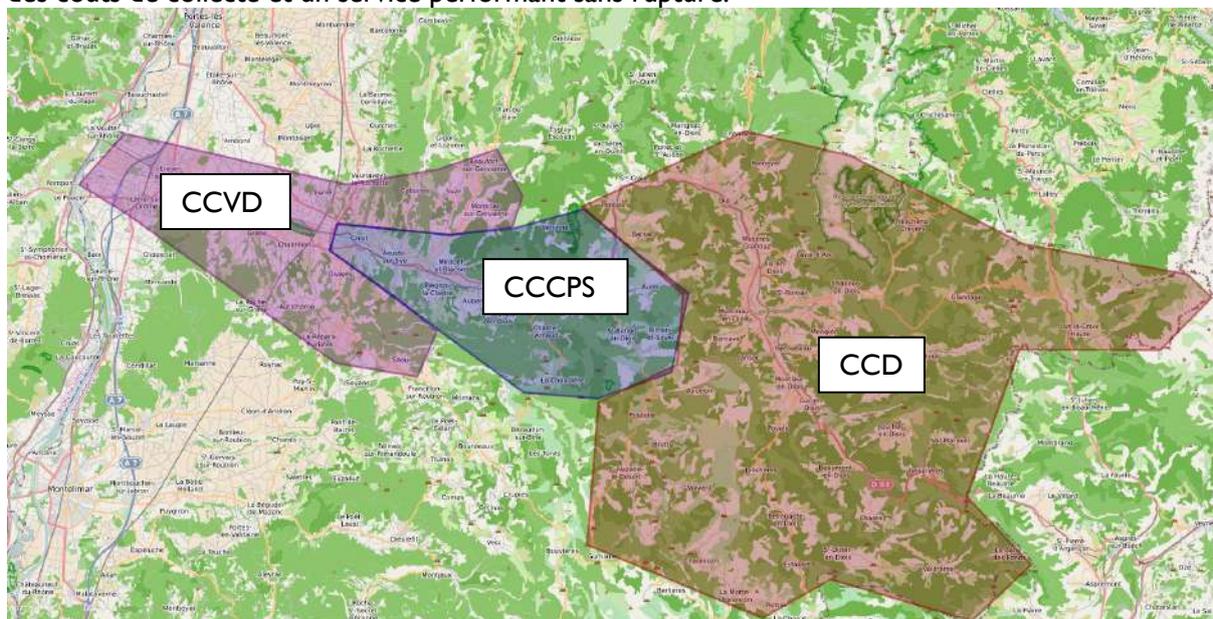
La CCVD et la CCD (les 2 autres EPCI de la Vallée de la Drôme) envisagent aussi de passer en multimatériaux. Il est attendu le retour d'expérience de la CCCPS pour qu'elles engagent ce changement.

Par ailleurs des réunions régulières sont organisées entre les services Déchets des 3 intercommunalités de la vallée : CCD, CCVD et CCCPS. Ces réunions ont pour but :

- D'échanger les bons procédés, de partager les expériences, de coordonner les actions.
- Mutualisation de moyens
- Traitement des limites géographiques entre les EPCI pour apporter une réponse cohérente.

Des actions de communications conjointes dans les journaux locaux (Les Crestois ou le Journal du Diois) permettent d'expliquer aux usagers de la vallée les modes de collecte sur l'ensemble du territoire.

Et surtout la mutualisation de matériel de collecte (camions, bennes ou colonnes) permet pour les 3 intercommunalité d'avoir une capacité de réponses aux imprévus plus rapide et donc une optimisation des couts de collecte et un service performant sans rupture.



I.2.5 Plan de communication

Plan de communication

Pré-lancement (M-3 à M-1) : annonce du changement			
Objectifs	Teneur des messages	Cible	Actions / Supports
<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur le projet de changement • Lever les freins • Sensibiliser et impliquer les relais dans leur rôle de prescription et d'information auprès des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation plan d'action dispositif • Présentation plan d'action sensibilisation • Enjeux pour le territoire • Bénéfices collectivité • Leviers conviction habitants • Présentation du rôle que chaque relais va jouer 	Relais internes : élus, personnel de collecte/services en lien avec les déchets, ADT, personnel d'accueil, personnel communication de la CL et de ses communes adhérentes	ENTRE FEVRIER ET MAI 2022 Message : Les 3 objectifs 1-Rendre plus accessible le Tri 2-Simplifier le geste de Tri 3-Améliorer la qualité du tri <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du projet aux élus de la CCCPS en conseil communautaire, aux différentes municipalités du territoire via les conseils municipaux et au SYTRAD lors des comités syndicaux. • Réalisation du projet de communication spécifique avec la chargée de communication de la CCCPS et avec le service communication de la Ville de CREST.
		Relais externes : bailleurs, gardiens, associations de quartier (si actives)	ENTRE FEVRIER ET MAI 2022 Message : Les 3 objectifs 1-Rendre plus accessible le Tri 2-Simplifier le geste de Tri 3-Améliorer la qualité du tri <ul style="list-style-type: none"> • Travail avec DAH (Bailleur social du territoire) et les SYNDICS de la Vallée pour une présentation et une diffusion du projet. • Communication auprès des acteurs du tourisme (camping-hébergement-organisateur d'activités touristiques) : TRADUCTION EN ANGLAIS • Travail avec les MJC, écoles et associations sociales de la Vallée • Travail avec les Associations de riverains surtout pour la Ville de Crest

Partie I : Présentation globale du projet

<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur le projet de changement • Décrire les modalités du changement • Lever les freins 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation nouveau dispositif + date mise en œuvre • Modalités retrait des bacs • Enjeux pour le territoire • Leviers conviction habitants 	L'ensemble des habitants de la zone	<p>ENTRE FEVRIER ET MAI 2022</p> <p>Communication aux usagers sur tous les supports disponibles : Message « On facilite le geste de Tri ! » et tenu de la journée des déchets les 27 et 28 avril 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Journaux locaux (Les Crestois, Le Dauphiné...) ○ Dans l'ensemble des bulletins municipaux ○ Sur la page internet et Facebook de la CCCPS et sur les sites internet des communes.
			<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des informations sur les PAV, dans les déchetteries et tous les bâtiments intercommunaux (ALSH, Siège, Crèches, Equipements sportifs...) • Travail avec les associations sportives déjà en lien avec la CCCPS

Phase de lancement (M-I à M) : Changement effectif			
Objectifs	Teneur des messages	Cible	Actions / Supports
<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur la mise en place effective les changements, les consignes, les nouveaux équipements et sur le retrait des bacs le cas échéant • Mobiliser les relais dans leur rôle de prescription et d'information pour accompagner les 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation localisation et date de mise en place effective les changements, les consignes, les nouveaux équipements et sur le retrait des bacs le cas échéant • Rappel du plan de com prévu et présentation supports consignes créés • Rappel du rôle que chaque relais va jouer • Traitement des objections / promotion des bénéfices 	Relais internes : élus, personnel de collecte/services en lien avec les déchets, ADT, personnel d'accueil, personnel communication de la CL et de ses communes adhérentes	<ul style="list-style-type: none"> • Message « On facilite le geste de Tri ! » aux mairies : accueils, DGS, DST, responsables communication vendredi 1r octobre Mailing + confirmation téléphonique • Inauguration de la nouvelle cartographe le 27-04-2022 des PAV lors des journées de déchets. • Mise à jour du site internet de la 3CPS et des mairies avec la nouvelle cartographie et le message « On facilite le geste de Tri ! » Lundi 02 mai 2022 • Affichages au siège de la 3CPS et dans tous les bâtiments communautaire (gymnases, salles de sport, centre technique...) Semaine 18 • Mise en ligne d'une FAQ simplification du geste de tri lundi 02 mai 2022 • Transmission d'éléments de langage au personnel des accueils (3CPS et mairies) et aux élus semaine 17 Mailing •

Partie I : Présentation globale du projet

habitants dans le changement	pour l'habitant et le territoire	Relais externes : bailleurs, gardiens, associations de quartier (si actives), scolaires, et autres partenaires	<p>Diffusions des informations précises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courrier signé par le président de la CL sur date effective du changement et la nouvelle cartographie et message « On facilite le geste de tri » (courrier d'information envoyé à chaque habitant) • Rappel du plan de com prévu + visuels mémo-tri et signalétique contenant • Envoi de mémo-tri + signalétique aux bailleurs pour transmission aux gardiens • Mémo tri dans la phase de lancement (1 mois avant et 1 mois après) à chaque foyer.
<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur la mise en place effective des nouveaux équipements • Accompagner les habitants dans le changement et inciter les habitants à maintenir leur geste de tri voire le développer 	<ul style="list-style-type: none"> • Information localisation et date de mise en place nouveaux équipements • Rappel modalités retrait des bacs • Traitement des objections / promotion des bénéfices pour l'habitant et le territoire • Sources d'information à disposition de l'habitant 	L'ensemble des habitants de la zone et les scolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les journées des déchets : Nouvelle cartographie et message « On facilite le geste de tri » Pendant 2 jours les 27 et 28 avril 2022. Dans une grande salle de la Ville de Crest ; réalisation des journées de déchets avec plusieurs expositions, conférences, présentation. Des caractérisations du TRI seront réalisées devant les usagers, présentation du nouveau matériel de collecte. Présentation des partenaires et projets annexes (compostages, recycleries, matériauthèques, SYTRAD...) • Présence d'ambassadeurs du TRI : Recrutement d'ambassadeur du TRI de M-1 à M+2 pour diffuser l'information dans les marchés, milieux scolaires et réunions publiques. • Mise à jour signalétique sur PAV (Avec agents en intérim pour intervention sur 3 jours max) fait avant mai 2022 + affiches immeubles (consignes, PAV les + proches) + Signalétique en ANGLAIS sur les sites touristiques • SITES WEB +FACEBOOK collectivités + adhérents : nouvelle cartographie et message « On facilite le geste de tri » <ul style="list-style-type: none"> - mise à jour de la rubrique tri/recyclage (ou équivalent) : (géo)localisation des PAV, consignes de tri, bénéfices pour l'habitant et bénéfices du recyclage - Renvoi vers consignesdetri.fr et localisation PAV - Annonces sur les réseaux sociaux <p>PUBLICATIONS collectivité / adhérents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Edito+ dossier spécial dans la presse propriétaire collectivité + adhérents

SUIVI (M+3-6) :			
Objectifs	Teneur des messages	Cible	Actions / Supports

Partie I : Présentation globale du projet

<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la mobilisation • Améliorer la connaissance du dispositif • et des pratiques de tri 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des premiers résultats • Rappel des changements, des consignes, des nouveaux équipements le cas échéant • Pratiques à améliorer pour prescription hbts • Valorisation/ remerciements relais 	<p>Relais internes : élus, personnel de collecte/services en lien avec les déchets, ADT, personnel d'accueil, personnel communication de la CL et de ses communes adhérentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du projet présenté aux conseils communautaires (tonnage, taux de refus, cadencier, etc...) • Mail information du président de la collectivité, journal interne (selon enjeux/moyens) • (Re)mise à dispo de mémo-tri dans les lieux d'accueil du public (accueil mairies, administrations...), gardiens, ...
	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des premiers résultats • Rappel localisation PAV • Pratiques à améliorer • Valorisation/ remerciements habitants 	<p>Relais externes : bailleurs, gardiens, associations de quartier (si actives)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'ambassadeurs du TRI : Recrutement d'ambassadeur du TRI de M-1 à M+2 pour diffuser l'information dans les marchés, milieux scolaires et réunions publiques. • Mail information du président de la collectivité, journal interne (selon enjeux/moyens) • (Re)mise à dispo de mémo-tri dans les lieux d'accueil du public (accueil mairies, administrations...), gardiens, ...
		<p>L'ensemble des habitants de la zone</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'évolution des informations du tri en direct sur la page web de la CCCPS (tonnages, taux de refus, nbr de tournées...) Page interactive qui évolue quotidiennement. • Article presse municipale et locale sur l'évolution du projet et son déploiement

MI-M6	Tout au long du projet : valoriser et mesurer l'impact des actions (enquêtes, retombées presse, pesée des collectes etc.)
--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Partie 3 : Présentation du ou des levier(s) d'optimisation de la collecte

Outils prévus : les indispensables

Les indispensables	
Courrier d'information envoyé à l'habitant	<input checked="" type="checkbox"/>
Mémo-tri avec consignes de tri	<input checked="" type="checkbox"/>
Stickers bacs/conteneurs (sauf pour le levier réduction de la fréquence)	<input checked="" type="checkbox"/>
Calendrier de collecte (cf. cahier des charges, fiche "précisions concernant les «indispensables» de communication")	<input checked="" type="checkbox"/>
Médias de la Collectivité	
Lettre d'information, bulletin ou magazine municipal	<input checked="" type="checkbox"/>
Site internet de la collectivité (ou les déclinaisons smartphone)	<input checked="" type="checkbox"/>
Affichage municipal	<input checked="" type="checkbox"/>
Réseaux sociaux (Twitter, Facebook...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Canaux d'information directe (si présents dans la collectivité)	
<i>Présence de canaux d'information directe (garder la mention qui vous concerne)</i>	<i>Oui/Non</i>
E-mailing/newsletter	<input checked="" type="checkbox"/>
Message téléphoné	<input type="checkbox"/>
SMS	<input type="checkbox"/>
Ambassadeurs du tri de la collectivité (si présents dans la collectivité)	
<i>Présence d'ambassadeurs du tri dans la collectivité (garder la mention qui vous concerne)</i>	<i>Oui/Non</i>
Sensibilisation du public scolaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisation d'animations publiques (exposition, fête associative, marché, animation en pied d'immeuble ou sur les marchés...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisation d'opérations de porte-à-porte Sur les zones où les besoins en communication de proximité sont les plus forts et où la marge de progression est la plus importante, des opérations de sensibilisation en porte-à-porte peuvent être organisées.	<input type="checkbox"/>
Formation interne	
Formation interne des agents concernés (services techniques, ripeurs, secrétaires, service communication, ambassadeurs du tri, etc...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation élus de la collectivité et des communes adhérentes	<input checked="" type="checkbox"/>

Outils prévus : les actions complémentaires

Ambassadeurs du tri externalisés	<input checked="" type="checkbox"/>
Campagnes de communication	<input type="checkbox"/>

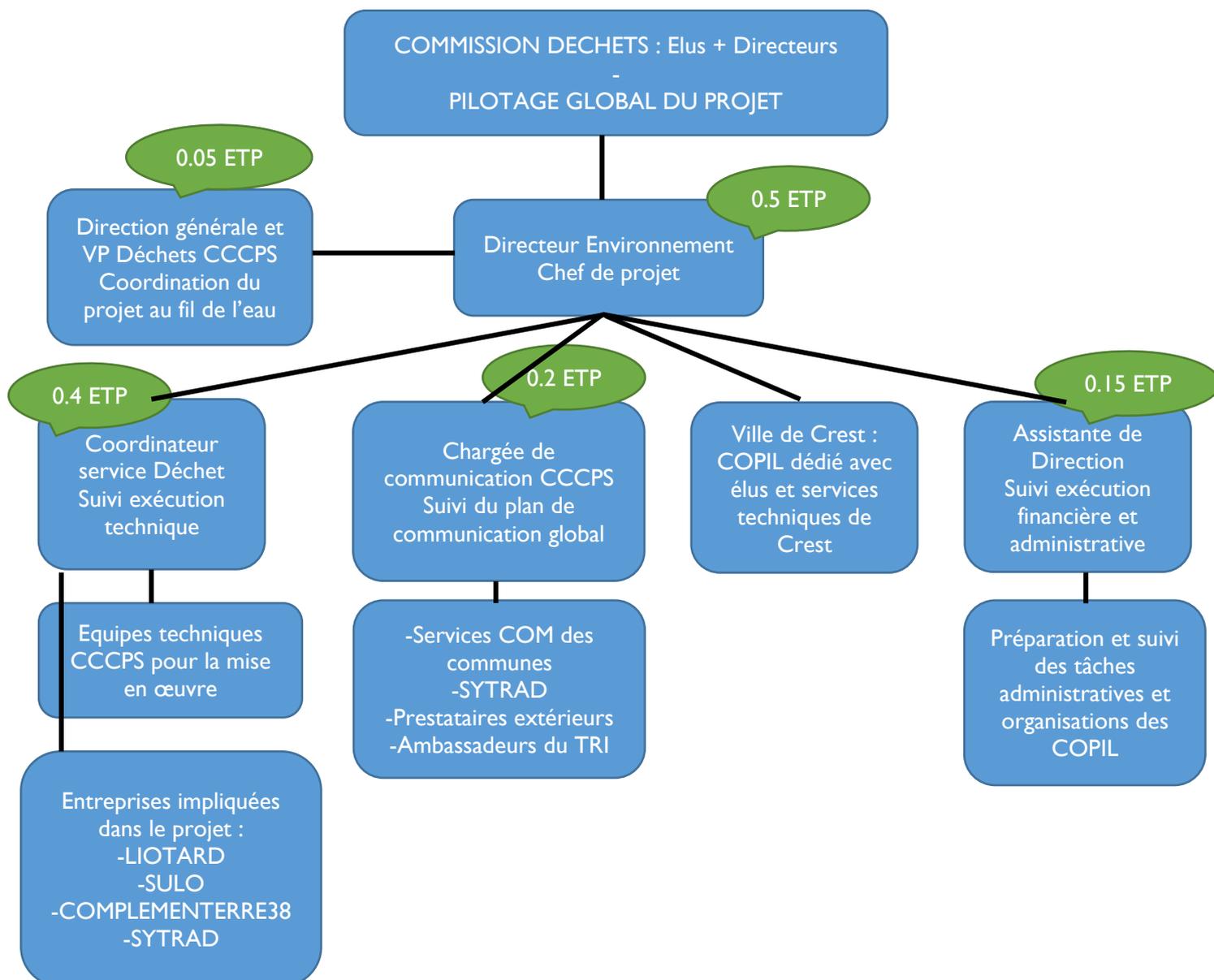
Intervention d'ambassadeurs du tri externalisés

Les ambassadeurs du tri seront recrutés via UNICITE (service civique) et encadrés par le service Déchets de la CCCPS en lien avec les municipalités pour cibler les zones à forts impacts et présence de public.

I.2.6 Descriptif du pilotage et de l'organisation du projet

A. Organisation mise en place pour le projet

La mise en œuvre de ce projet est pilotée par le Directeur du Service Environnement.
L'organigramme ci-joint précise les rôles des agents concernés par ce projet :



Partie 3 : Présentation du ou des levier(s) d'optimisation de la collecte

Directeur Environnement :

- Assure l'interface avec les élus
- Réalisation la nouvelle cartographie et dimensionnement des PAV
- Définit les besoins de fournitures (bornes, signalétiques, prestations externes...)
- Définit l'organisation technique (qui fait quoi, rétroplanning)
- Identifie les prestataires ressources
- Pilote le rétroplanning de communication en collaboration avec la Direction Général des Services et la chargée de communication
- Assure l'exécution des travaux de mise en œuvre des colonnes
- Assure le suivi des indicateurs de résultats pour restitution aux élus et aux habitants.

Coordinateur service Déchet :

- Exécute les missions définies par le Directeur Environnement pour la mise en œuvre des nouveaux PAV et coordonne le travail des agents en charge de l'entretien des colonnes de tri.
- Exécute et délègue en partie les missions suivantes : état des lieux physique des PAV, repérage physique des niveaux de remplissage, changement de signalétiques, mise en place des panneaux de communication, contrôle du travail délégué à des prestataires externes.

Chargée de communication CCCPS :

- Pilote avec le Directeur Environnement l'ensemble de la campagne de communication
- Assure la communication en direction des relais (écoles, monde économique, monde associatif...)
- Crée les mail, affiches internes, courriers destinés aux différents cibles (public relais, monde économique, écoles...)
- Crée les rubriques du site internet de la collectivité nécessaire au pré-lancement et au lancement du projet (rubriques tri sélectif, création FAQ simplification du geste...)
- Crée les post FACEBOOK nécessaires au pré-lancement et au lancement

B. Portage politique du projet

Ce projet est porté par plusieurs élus selon le niveau d'implication.

Le Président organise et pilote la globalité du projet, en lien avec **le Vice-Président aux Déchets** qui s'intègre plus dans les arbitrages locaux et le lien avec **les élus des communes**.

Compte tenu des fortes modifications qui seront réalisées sur la Ville de Crest, **la 1ere adjointe de la commune** (aussi conseillère communautaire) et **l'adjoint aux Travaux** (aussi conseiller communautaire) sont impliqués dans les COPIL pour organiser ce projet.

La Commission déchets fait office de Comité de Pilotage tous les 2 mois et des Comités techniques se réunissent tous les mois pour aborder les points techniques et le suivi du projet.

I.2.7 Indicateurs de suivi et évaluation des résultats

Il est prévu une mise en œuvre des nouvelles colonnes, des nouveaux affichages et des modifications dans les déchetteries pour le 01 juin 2022.

- Dans une première phase (sur les 2 premiers mois) la CCCPS suivra des indicateurs pour ajuster le projet : Cadencier des tournées, optimisation des implantations en termes de fréquentation et de sécurité.

Partie 3 : Présentation du ou des levier(s) d'optimisation de la collecte

- Dans une seconde phase (de M+2 à M+4, une fois les tournées bien organisées) des analyses au centre de TRI seront réalisées via des caractérisations pour suivre l'impact des changements. L'objectif est de diminuer les refus dans le Tri et de voir diminuer la quantité d'OM. Au travers de ces caractérisation le plan de communication sera réajusté et ciblé.
- Dans une troisième phase (de M+4 à M+7) des contrôles de taux de remplissages des colonnes seront réalisés pour s'assurer de la cohérence des tournées et des bilans de fréquentation et des rotations de bennes dans les déchetteries seront fait afin de prendre note de l'impact des modifications. En fonction des résultats le plan de communication sera réadapté.

L'ensemble de ce projet est géré de manière agile et adaptif pour s'ajuster au mieux aux retours d'expérience.

Indicateur	Méthodologie : sources, fréquence de suivi, ...	Pour le suivi de l'extension ? (oui/non)	Leviers Collecte concernés ? 2-5b
Taux de remplissage des colonnes	Cadencier quotidien	NON concerné	OUI
Tonnages OM et TRI	Suivi hebdo par retour des bons de pesés	NON concerné	OUI
Taux de refus	Suivi mensuel par les caractérisations SYTRAD	NON concerné	OUI
Analyse sécurité	Position des colonnes	NON concerné	OUI
Caractérisation du TRI au SYTRAD	Tous les mois pour analyse de l'évolution. Caractérisation par secteur pour cibler la communication	NON concerné	OUI
Analyse de la fréquentation des déchetteries	A partir de M+4, chaque semaine le gardien de déchetterie fera un retour de sa fréquentation quantifiée via un système de comptage.	NON concerné	OUI
Analyse des rotations de bennes des déchetteries	Sur la base des bons de rotation, les quantités traitées seront comparées aux chiffres d'avant le projet	NON concerné	OUI

I.2.8 Planning

Le planning suivant synthétise l'ensemble des actions et présente la cohérence globale de l'action. Il a été pensé de manière globale sur l'ensemble des actions.

Partie 3 : Présentation du ou des levier(s) d'optimisation de la collecte

Année	2021												2022														
Mois	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05				06				07	08	09	10	11	12		
Semaine												14	15	16	17	18	19	20	21	22							
PILOTAGE DU PROJET																											
Comités techniques (mensuel)																											
Commission Déchets (COFIL) (bimestriel)																											
MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE																											
Préparation technique																											
Définition du nbr de PAV																											
Localisation des PAV																											
Analyse technique (DICT, CD26, Particularités techniques)																											
Commande du matériel de pré- collecte																											
Foncier: Conventions et autorisations: rencontre avec les riverains, Syndic, commerçants, etc...																											
Execution technique																											
Réalisation des travaux de GC																											
Déploiement des colonnes avant mise en service																											
Mise en service du nouveau dispositif																											
Suppression des tournées bacs à roulettes: libération des rippeurs																											
Passage en collecte MULTIMAT																											
Lancement de la collecte Cartons																											
Mise en service du PACKMAT pour le compactage des bennes																											
Fin des prestataires pour les rotation de bennes																											
Suivi technique																											
Analyse et ajustement des tournées et du cadencier																											
Caractérisations																											
Analyse Déchetteries																											
Ajustement final des localisations et des tournées																											
COMMUNICATION																											
Définition du plan de communication																											
Préparation du plan de communication																											
Réunions publiques																											
Campagne d'information dans la presse																											
Campagne d'affichage sur les PAV																											
Ajsutement du plan de communication en fonction des retours																											
Bilan et cloture du projet																											

Partie 2 :

La mise en œuvre de l'extension des consignes

L'Extension des consignes de tri

SANS OBJET, PROJET MENE EN 2021.

Partie 3 :

Présentation du ou des levier(s) d'optimisation de la collecte

En fonction des leviers activés,
le candidat complètera tout ou partie des fiches suivantes, et pourra supprimer
les fiches relatives aux leviers non activés.

Levier n°1 : Amélioration de la desserte sur les zones non ou mal équipées

SANS OBJET POUR LA CCCPS EN 2022

Levier n°2 : Amélioration de la collecte de proximité

I. Objectifs cibles du levier

L'ensemble du projet a été présentée de manière globale au début du dossier. Concernant spécifiquement le levier 2 il entre en partie dans le cadre de 2 des 3 objectifs : RENDRE PLUS ACCESSIBLE LE TRI et AMELIORER LA QUALITE DU TRI.

La méthode retenue est de renforcer le maillage des colonnes de TRI, d'uniformiser la réponse sur l'ensemble du territoire et de bien intégrer les zones spécifiques (Touristique et denses) et de bien mettre sur le même niveau de pré-collecte les OM et le TRI.

- Suppression bacs CREST – **AMELIORER LA QUALITE DU TRI**

Il est prévu la suppression des bacs à roulettes pour la collecte des OM, remplacement par des colonnes aériennes et enterrés selon les contraintes du site. Ces actions permettront de proposer des matériels de précollecte équivalent pour les OM et le TRI avec l'objectif de diminuer les déchets recyclables dans les OM.

Mise en œuvre systématique d'une colonne de TRI à chaque colonne OM. Sur la Ville de Crest le nombre de PAV équipés en TRI passera de 20 à 73.

La collecte ne se fera qu'au camion grue, plus de ripeurs pour ramasser les bacs, donc optimisation des couts de collecte.

- Déploiement des colonnes de TRI - **RENDRE PLUS ACCESSIBLE LE TRI**

Mise en œuvre systématique d'une colonne de TRI à chaque colonne OM.

Sur la Ville de Crest (actuellement sous équipée) le nombre de PAV équipés en TRI passera de 20 à 73. Il est profité de la suppression des bacs à roulette pour revoir l'ensemble du matériel de précollecte, l'organisation des tournées et sa localisation au plus près des habitants.

Sur le reste du territoire de la CCCPS il est prévu la mise en œuvre de colonnes de TRI sur les PAV encore équipés uniquement en OM : Re déploiement de colonnes suite au passage en multimatériaux et rachat de nouvelles colonnes. In fine **déploiement de 20 colonnes de TRI supplémentaires.**

2. Dimensionnement, organisation et mise en place des moyens matériels et humains sur la pré-collecte et la collecte

Dimensionnement : Le dimensionnement des points d'apport volontaire sera essentiellement revu sur la commune de Crest. Sur le reste du territoire le dimensionnement a été fait dans les années précédentes et les ajustements ont déjà été réalisés avec l'expérience.

Sur la commune de Crest il a fallu tenir compte de 2 aspects :

-Touristique : L'affluence touristique (augmentation de la population de 50%) de la vallée de la Drôme a un impact important sur la collecte des déchets, les équipements sont dimensionnés en tenant compte de cette affluence.

-Caractéristique de la commune : La commune est assez vaste avec 24km² répartis sur les 2 rives de la Drôme. Les habitations sont réparties de manière très inégales sur le territoire communal :

- Le centre historique médiévale (classé MH),
- Les grands ensembles autour du centre,
- Les anciens hameaux qui ont été intégrés à la commune
- Les nouveaux lotissements qui ont été créés et continues de se bâtir,

Partie 3 : Présentation du ou des levier(s) d'optimisation de la collecte

Les élus ont donc souhaité s'inscrire au plus prêt de usagers et proposer un dimensionnement de pré-collecte très fourni (au-dessus des moyennes nationales). La cartographie des nouveaux sites a donc été étudiée au cas par cas, avec les élus et les usagers de chaque quartier.

Il n'a pas été regardé des moyennes en quantité de déchets par habitants, mais des implantations étudiées précisément en fonction des sites et des usagers (grand ensemble, petits collectifs, lotissements, maison de retraites, etc...).

Ce travail a abouti à un maillage dense, mais répondant réellement aux besoins pour RENDRE PLUS ACCESSIBLE LE TRI et AMELIORER LA QUALITE DU TRI.

	Flux contenant les Plastiques		Flux contenant les Papiers (si séparés)		Flux Verre	
	Actuel	Futur	Actuel	Futur	Actuel	Futur
Nombre de conteneurs	118	296	113	0	103	126
Nombre de PAV TRI	89	146	0	0	79	93
Dotation en hab/point	191	116	-	-	215	183

Organisation et mise en place des moyens matériels et humains sur la pré-collecte et la collecte :

La suppression de des bacs à roulettes sur la commune de CREST et la mise en place de ces nouvelles colonnes imposent un remaniement général de l'organisation du service et des tournées. Les nouveaux équipements seront mis en place courant mai 2022 pour l'équipe technique déchets qui dispose de 2 camions polybennes grues et surtout d'agent aillant le permis Poids Lourds.

Les tournées de collecte seront revues entre les 3 chauffeurs de BOM. Il a été calculé qu'en 1 tournée environ 50 points peuvent être collectés. Il y aura 11 tournées de collecte :

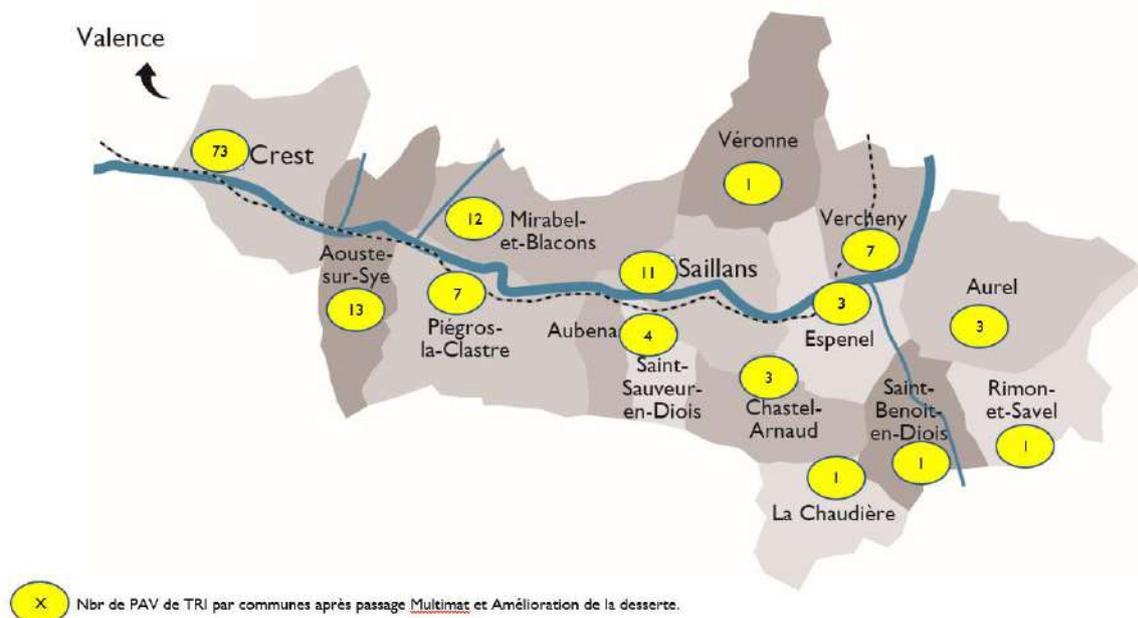
- Tournée 1 : OM Centre Crest 45 points C3
- Tournée 2 : OM Campagne Crest 23 points C1
- Tournée 3 : OM Aouste-Mirabel-Piégros-Saillans-Vercheny 41 points C2
- Tournée 4 : OM Campagne hors Crest 13 points C1
- Tournée 5 : TRI Centre Crest 45 points C3
- Tournée 6 : TRI Campagne Crest 23 points C1
- Tournée 7 : TRI Aouste-Mirabel-Piégros-Saillans-Vercheny 41 points C2
- Tournée 8 : TRI Campagne hors Crest 13 points C1
- Tournée 9 : OM Camping 10 points (uniquement l'été) C2
- Tournée 10 : TRI Camping 10 points (uniquement l'été) C2
- Tournée 11 : Cartons Bruns 20 points (C1)

Ces tournées sont classées par fréquence de collecte (C3, C2 et C1). Certaines tournées se feront regroupées (T2 et T4 par exemple) selon les plannings prévus par le coordinateur.

Pour gagner en polyvalence, les 3 chauffeurs seront formés sur l'ensemble des tournées. Les remplacements pendant les congés des chauffeurs titulaires seront assurés par les 2 agents chargés de l'entretien du parc de pré-collecte et le chauffeur chargé des rotations de bennes.

Le service disposera en tout de 6 chauffeurs capables d'assurer ces tournées.

Partie 3 : Présentation du ou des levier(s) d'optimisation de la collecte



3. Communication

Le plan de communication sur le levier 2 sera couplé au plan de communication sur le levier 5-b : « Passage au Mutlimatériaux » sur la nouvelle collecte dédiée aux cartons et sur les modifications dans les déchetteries.

Le message général à diffuser sera sur les 3 objectifs :

- 1-Rendre plus accessible le Tri
- 2-Simplifier le geste de Tri
- 3-Améliorer la qualité du tri

Il est articulé en 3 grandes étapes :

ETAPE 1 : De FEVRIER à MAI 2022 : ANNONCE DU CHANGEMENT

Information auprès des élus, acteurs concernés, population générale et diffusion de l'information sur la tenue des Journées de Déchets les 27 et 28 avril 2022.

ETAPE 2 : MAI et JUIN 2022 : CHANGEMENT EFFECTIF

Courrier à l'ensemble de la population, diffusion du message : **« On facilite le geste de TRI »**, distribution des nouveaux guides du TRI, présentation de la nouvelle cartographie et changement des sticker sur l'ensemble des PAV.

Les ambassadeurs du TRI commenceront leurs tournées à cette époque.

ETAPE 3 : JUILLET à SEPTEMBRE 2022 : SUIVI ET CALLAGE

Retour des impacts de ce changement (taux de refus, tonnage) auprès de la population générale via le site web et la page Facebook, encart dans la presse locale.

Tournée des ambassadeurs du tri pour ancrer le message **« On facilite le geste de TRI »** auprès de la population. Leur présence sera assurée au maximum sur les marchés, manifestations etc...

Levier n°3 : Développement de nouvelles collectes de proximité

SANS OBJET POUR LA CCCPS EN 2022

Levier n°4 : Ajustement de la fréquence de collecte sélective en porte à porte

SANS OBJET POUR LA CCCPS EN 2022

Levier n°5 : Harmonisation des schémas de collecte

Cocher la case correspondant à votre projet :

Passage au schéma Papier-Carton / Plastique-Métal : Levier 5.a

Passage au schéma Multimatériaux : Levier 5.b

I. Objectifs cibles du levier

L'ensemble du projet a été présentée de manière globale au début du dossier. Concernant spécifiquement le levier 5-b il entre en partie dans le cadre de 2 des 3 objectifs : SIMPLIFIER LE GESTE DE TRI et AMELIORER LA QUALITE DU TRI.

L'objectif principal de ce levier **est de simplifier le geste de TRI** : Le centre de TRI est maintenant équipé pour faciliter le tri des usagers.

Le passage à la collecte multimatériaux se fait dans une logique de cohérence territoriale, le SYTRAD dispose maintenant d'un centre de Tri adapté et VALENCE-ROMANS-AGGLO, l'agglo principale de la région est passé à la collecte multimatériaux.

La suppression des bacs à roulette à Crest et le déploiement de nouveau PAV de TRI sont des opportunités pour le passage à la collecte multimatériaux. Il est plus cohérent de passer ces changements en même temps.

Il est donc articulé autour de ces 2 projets :

- Passage à la collecte MULTIMATERIAUX – **SIMPLIFIER LE GESTE DE TRI**

Grâce aux modifications apportées par le SYTRAD au centre de TRI de Portes-lès-Valence, passage à la collecte Multimatériaux. Les objectifs visés sont :

-une nouvelle campagne de communication avec la diffusion du message « ON FACILITE LE GESTE DU TRI »
-une réduction des couts de collecte par une optimisation des tournées.

- Refonte de l'affichage sur les PAV – **AMELIORER LA QUALITE DU TRI**

Outre une campagne de communication de grande ampleur sur tout le territoire de la CCCPS, l'ensemble de l'affichage sur les PAV sera revu pour le passage en Multimatériaux, mais aussi la CCCPS souhaite indiquer sur chaque PAV :

- La localisation et les horaires de la déchetterie la plus proche.
- La localisation des PAV les plus proches en cas de débordement.

Sur le site internet de la CCCPS une carte interactive avec les PAV, leurs flux et les déchetteries sera mise en œuvre pour permettre une meilleure diffusion de l'information aux usagers.

2. Dimensionnement, organisation et mise en place des moyens matériels et humains sur la pré-collecte et la collecte, et impact sur l'étape en centre de tri

Dimensionnement : Le passage à la collecte multimatériaux permettra de mettre en place le principe d'égalité entre matériel de pré-collecte pour les OM et le TRI : à chaque colonne OM, une colonne de TRI.

Des nouvelles colonnes seront commandées pour équiper les sites qui sont aujourd'hui uniquement en OM et les colonnes BLEUS transformées en colonnes JAUNES.

Le maillage a été revu dans le cadre du levier 2 avec un gros travail de terrain pour proposer une cartographie au plus proche des usages.

Les nouveaux affichages sur les PAV seront soignés et proposeront d'autres informations que les simples consignes de TRI :

-Information sur les PAV les plus proches

-Information sur les déchetteries et leurs horaires pour les déchets types DEEE.

Organisation et mise en place des moyens matériels et humains sur la pré-collecte et la collecte :

Le nouveau matériel de pré-collecte et les déplacements de colonnes seront assurés par les agents chargés de l'entretien du matériel. Les modifications de signalétique et le nouvel affichage sera réalisé par des agents en intérim. Tout devra être fait en un temps court en mai 2022.

La suppression de la tournée de collecte des corps plats permettra de dégager du temps pour organiser la nouvelle collecte des cartons bruns sur la vallée.

Les tournées de collecte seront revues entre les 3 chauffeurs de BOM. Il a été calculé qu'en 1 tournée environ 50 points peuvent être collectés. Il y aura 11 tournées de collecte :

-Tournée 1 : OM Centre Crest 45 points C3

-Tournée 2 : OM Campagne Crest 23 points C1

-Tournée 3 : OM Aouste-Mirabel-Piégros-Saillans-Vercheny 41 points C2

-Tournée 4 : OM Campagne hors Crest 13 points C1

-Tournée 5 : TRI Centre Crest 45 points C3

-Tournée 6 : TRI Campagne Crest 23 points C1

-Tournée 7 : TRI Aouste-Mirabel-Piégros-Saillans-Vercheny 41 points C2

-Tournée 8 : TRI Campagne hors Crest 13 points C1

-Tournée 9 : OM Camping 10 points (uniquement l'été) C2

-Tournée 10 : TRI Camping 10 points (uniquement l'été) C2

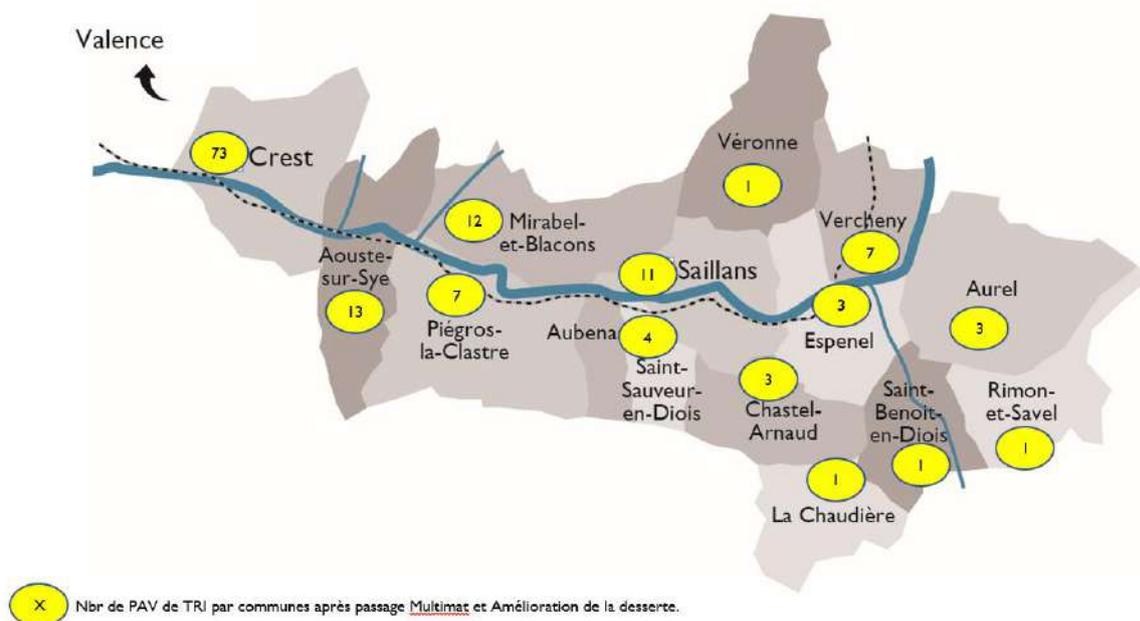
-Tournée 11 : Cartons Bruns 20 points (C1)

Ces tournées sont classées par fréquence de collecte (C3, C2 et C1). Certaines tournées se feront regroupées (T2 et T4 par exemple) selon les plannings prévus par le coordinateur.

Pour gagner en polyvalence, les 3 chauffeurs seront formés sur l'ensemble des tournées. Les remplacements pendant les congés des chauffeurs titulaires seront assurés par les 2 agents chargés de l'entretien du parc de pré-collecte et le chauffeur chargé des rotations de bennes.

Le service disposera en tout de 6 chauffeurs capables d'assurer ces tournées.

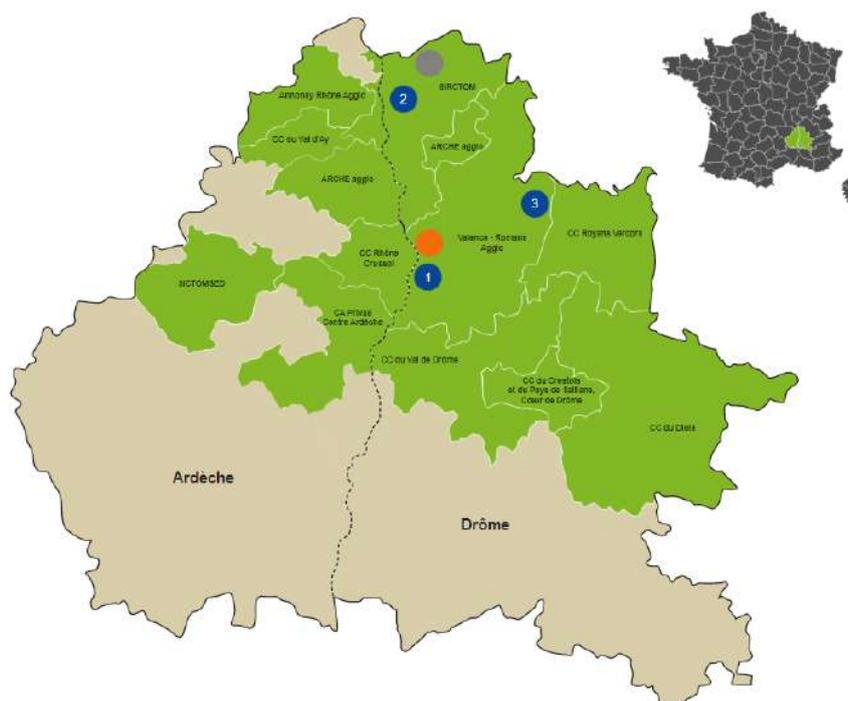
Partie 3 : Présentation du ou des levier(s) d'optimisation de la collecte



Impact sur l'étape en centre de tri :

Le centre de tri du SYTRAD de Portes-les-Valence est équipé depuis octobre 2021 pour recevoir la collecte multimatériaux. Plusieurs EPCI sont déjà passées en multimatériaux (Valence-Romans-Agglomération, Rhône Crussol et Royans en Vercors). Le nouveau centre est dimensionné pour accueillir à termes toutes les EPCI en multimatériaux.

Les échanges avec le SYTRAD sur ce changement n'ont pas lever de problématiques particulières.



3. Communication

Le plan de communication sur le levier 5-b sera couplé au plan de communication sur le levier 2 : « Amélioration de la collecte de proximité » sur la nouvelle collecte dédiée aux cartons et sur les modifications dans les déchetteries.

Le message général à diffuser sera sur les 3 objectifs :

- 1-Rendre plus accessible le Tri
- 2-Simplifier le geste de Tri
- 3-Améliorer la qualité du tri

Il est articulé en 3 grandes étapes :

ETAPE 1 : De FEVRIER à MAI 2022 : ANNONCE DU CHANGEMENT

Information auprès des élus, acteurs concernés, population générale et diffusion de l'information sur la tenue des Journées de Déchets les 27 et 28 avril 2022.

ETAPE 2 : MAI et JUIN 2022 : CHANGEMENT EFFECTIF

Courrier à l'ensemble de la population, diffusion du message : « On facilite le geste de TRI », distribution des nouveaux guides du TRI, présentation de la nouvelle cartographie et changement des sticker sur l'ensemble des PAV.

Les ambassadeurs du TRI commenceront leurs tournées à cette époque.

ETAPE 3 : JUILLET à SEPTEMBRE 2022 : SUIVI ET CALLAGE

Retour des impacts de ce changement (taux de refus, tonnage) auprès de la population générale via le site web et la page Facebook, encart dans la presse locale.

Tournée des ambassadeurs du tri pour ancrer le message « On facilite le geste de TRI » auprès de la population. Leur présence sera assurée au maximum sur les marchés, manifestations etc...

Levier n°6 : Amélioration du captage des papiers diffus collectés par le SPPGD (Service Public de Prévention et Gestion des Déchets)

SANS OBJET POUR LA CCCPS EN 2022.